

Vivre à Salaunes

Bulletin municipal n°40

Décembre 2015



LE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE



LE MOT DU MAIRE



Je ne souhaite pas revenir sur les attentats sanglants commis à Paris endeuillant la France toute entière sauf à savoir qu'à la suite de ces événements d'horreur et de grande tristesse, il a été décidé de reporter, à la demande de l'Etat, le congrès des maires et des collectivités locales. Dans ce contexte dramatique au lendemain de ces événements tragiques, l'AMF (Association des Maires de France) a organisé le mercredi 18 novembre 2015 à Paris un rassemblement citoyen exceptionnel des maires de France, auquel j'ai assisté, pour témoigner solennellement de leur engagement pour les valeurs de la République qu'ils défendent au quotidien, au plus près de leurs concitoyens.

Ainsi, le prochain congrès aura lieu au printemps prochain. Il revêt une importance toute particulière puisqu'il sera le point d'orgue de la mobilisation nationale lancée par l'AMF portant sur les conséquences de la baisse drastique des dotations de l'Etat pour les collectivités territoriales qui sont mises de plus en plus à contribution pour participer à la réduction du déficit public.

Néanmoins, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement permet la réalisation des principaux investissements programmés à savoir :

- la construction de la salle d'évolution pédagogique au centre bourg et son aménagement paysager ;
- la réhabilitation de la cantine scolaire ;
- l'équipement informatique des cinq classes de l'école ;

- la réalisation pour janvier de l'aménagement sécuritaire de la RD107^{E1} aux abords de la mairie et du groupe scolaire ;
- la prise en compte de l'éclairage public pour la voirie d'accès à la zone d'activités « La Confrérie » et le site Composites Aquitaine nouvellement « Stelia Aerospace Composites » ;
- également la réalisation par notre syndicat (SIAEPA) de la tranche d'assainissement eaux usées chemin du Plecq avec son poste de refoulement pris en charge par la société Arcla.

Pour info et à suivre :

- l'ouverture du chantier pour la réalisation par Solaire Direct d'un parc voltaïque sur la propriété communale relevant du régime forestier. Ce parc composé de huit champs d'exploitation sur 135 hectares aux lieux-dits Pey Neuf et l'Estrémignan pourra produire 70 MWh à l'horizon du 1er janvier 2018.

Initié par ATM Infrastructure, développeur privé, le déploiement de la fibre optique prévu sur notre commune a été stoppé. Une prochaine réunion publique d'information avec Gironde Numérique précisera les modalités de connexion au haut débit sur notre commune.

Cette année, quelques animaux domestiqués se sont invités sur la pelouse de la place de l'église. Je voudrais remercier chaleureusement la société Bruno Dolis qui a mis gracieusement à disposition ces superbes décors lumineux.

Madame, Monsieur, chers concitoyens, je vous souhaite de très bonnes fêtes à partager en famille et vous convie dès à présent à la présentation des vœux qui aura lieu le samedi 16 janvier à la salle polyvalente la Garenne.

Jean-Marie Castagneau.

2 Le mot du Maire

3 Délibérations

5 Syndicats intercommunaux

5 Commissions

8 Affaires scolaires

11 Associations

17 Tam-tam salaunais

21 Infos pratiques

23 Infos services

« VIVRE A
SALAUNES »

Journal semestriel

Dépôt légal

N°07 00039

Direction de la
publication :

Jean-Marie
Castagneau

Mairie de Salaunes

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

En application de l'article L2125-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques, le Conseil Municipal décide de fixer le montant des redevances d'occupation du domaine public comme suit :

- 10 € par jour de présence pour la vente occasionnelle avec une surface au sol maximale de 25 m²
- 156 € l'année pour le commerce ambulant régulier
- 12 € le m² l'année pour une occupation annuelle permanente
- 20 € l'année pour le commerce local de vente de produits périssables de la commune.

ACHAT D'UNE TONDEUSE

Considérant que la tondeuse autoportée de la commune achetée en 2000 ne fonctionne plus, il est décidé de la remplacer. Cinq propositions ont été reçues en mairie, le choix se porte sur l'offre de la société Destrian pour une tondeuse Kubota pour un montant de 29 831,88 € HT avec une reprise de l'ancien matériel à 4 700,00 € soit un total restant à payer de 25 131,88 € HT.

QUOTIENT FAMILIAL

Suite aux propositions de la commission Affaires Scolaires, le conseil municipal n'a pas retenu l'application d'un quotient familial concernant le prix du repas pour la restauration scolaire pour l'année scolaire 2015/2016.

Compte tenu des différentes augmentations auxquelles doit faire face la commune comme l'augmentation des charges afférentes au service ou encore l'augmentation des matières premières, le conseil municipal décide de passer le prix du ticket de cantine de 2,90 € à 3,00 € à compter du 5 octobre 2015.

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ

Considérant l'obligation pour la commune de réaliser des travaux permettant l'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite dans les établissements recevant du public et les installations ouvertes au public, le conseil municipal décide de valider l'agenda d'accessibilité permettant une programmation pluriannuelle d'investissement en fonction de l'E.R.P en conformité avec l'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014 .

Le prévisionnel de cet investissement se répartit comme suit :

Etablissement	Réalisation de 2016 à 2019
Mairie	14 620 ,00 €
Eglise	2 800,00 €
Groupe scolaire	23 615,00 €
Cantine scolaire	800,00 €
Salle polyvalente	10 870,00 €
Local paramédical	9 480,00 €
Restaurant /commerce	4 440,00 €
Stade	7 800,00 €
Cimetière	3 600,00 €

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ÉCOLE

Le conseil municipal décide d'accorder une participation financière exceptionnelle au projet de classe transplantée pour les élèves de CE et CM, soit 53 élèves, qui doit se dérouler au mois de mai 2016. La participation s'élève à 1 159,50 €.

MISE EN RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Considérant l'opportunité et l'intérêt pour la commune de reconsidérer le contenu du plan local d'urbanisme, il est nécessaire de reprendre les orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable :

- prise en compte des évolutions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme telle que la loi ALUR;
- mise en adéquation avec le SMERSCOT en cours de révision;
- souhait d'ouvrir à l'urbanisation de deux zones 2AU.

Il est donc décidé :

- de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme;
- de lancer la concertation préalable;
- d'organiser un débat au sein du Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune.

PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL

Par courrier en date du 19 octobre 2015, M. le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, présente le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) en accord avec la loi NOTRe qui fixe le seuil de la nouvelle organisation territoriale de la République à 15 000 habitants pour la constitution d'établissements de coopération intercommunale.

Ce schéma prévoit la fusion des trois Communautés de Communes : Cœur Médoc, Centre Médoc et Médullienne.

Considérant que la Communauté de Communes Médullienne avec 18 510 habitants est au-dessus du seuil légal fixé à 15 000 habitants et que cette fusion nuirait, à la fois, à la qualité du service public de proximité et à l'efficacité de la gestion publique, le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable à ce projet.

PROMESSE DE BAIL

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer une promesse de bail emphytéotique avec la société Solaire Direct pour la réalisation d'un parc photovoltaïque :

- superficie de 110 hectares au lieu-dit Pey Neuf moyennant un loyer annuel de 1 200 euros par hectare de surface exploitable hors taxes,
- superficie de 11 hectares au lieu-dit l'Estrémignan moyennant un loyer annuel de 1 200 euros par hectare de surface exploitable hors taxes.

VENTE DE BOIS

En raison de la réalisation du parc photovoltaïque, les parcelles 3 à 10 sur une surface totale de 125 hectares, lieu-dit Pey Neuf, seront exploitées au profit de la commune.

Pour les parcelles 3, 6, 8 et 10a, l'exploitation et la vente seront organisées par l'ONF.

Pour les parcelles 4, 5, 7a et b, le conseil municipal accepte la résolution du contrat de vente avec la société Smurfit Kappa.

SIAEBVELG

Comme tous les ans, un programme de travaux est établi par le syndicat (SIAEBVELG) sur les différents fossés communaux.

Cette année, l'entreprise Meyre a réalisé les travaux de nettoyage (épareuse) des fossés :

- Pey Neuf,
- Capéran
- Petit Capéran
- Millet
- la Confrérie
- l'Anguille
- le Brassemonte,
- des Saussets jusqu'à la piste de Ledoux.



PAYS MÉDOC

Ouverture à Lesparre-Médoc le 9 décembre, cours Victor Hugo d'une antenne « MDA33 ».

La Maison Des Adolescents de la Gironde accueille dans un lieu neutre, en tout anonymat, confidentialité et gratuité, les adolescents et jeunes adultes de 11 à 25 ans, le(s) parent(s), la famille, l'entourage du jeune.

La MDA propose une écoute bienveillante permettant ensuite d'accompagner l'orientation des personnes vers les services compétents, en fonction de l'évaluation de leur demande, des difficultés repérées et leur situation globale. L'accueil se fait avec ou sans rendez-vous et sans autorisation parentale préalable.

Pour soutenir les parents, dans une approche non stigmatisante, bienveillante, un espace de

parole, d'échanges sur leurs doutes, leurs difficultés avec leur adolescent est proposé dans une dynamique partenariale.

L'accueil des familles, avec ou sans leur enfant, se distingue de celui des adolescents dans les mêmes conditions de gratuité, de neutralité et d'anonymat toute l'année.

Ces rencontres peuvent s'effectuer soit à Lesparre-Médoc, soit à Bordeaux. Le numéro de téléphone est unique.

MDA de la Gironde

5 rue Duffour-Dubergier

33000 BORDEAUX.

Tél : 05 56 38 48 65

Courriel: maisondesadolescents33@gmail.com

Site Internet : www.mda33.fr

ZONE D'ACTIVITÉS

La zone artisanale « La Confrérie » est en cours de réalisation par la société Atlantique Gascogne sur une surface de 57 495 m².

Les travaux d'aménagement seront accompagnés de travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage.

Par ailleurs, la commune aura à sa charge les travaux d'entretien de la voirie et des accotements de la servitude de passage (représentant une bande de terrain de 10 mètres de largeur sur 73 mètres de longueur en limite nord-est).



FINANCES

La baisse des dotations de l'Etat se poursuit dans le cadre du plan national d'économie de 50 milliards décliné sur les années 2015-2017 avec une baisse de 3,67 milliards d'euros de la dotation globale de fonctionnement aux collectivités locales pour l'année 2016.

Tout comme le budget 2015, le budget primitif 2016 de la commune devra donc tenir compte de cette baisse massive des dotations.

Cependant, grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la commune a pu continuer à investir en 2015 en construisant une salle d'évolution pédagogique en continuité de la cantine scolaire.

Pour l'année 2016, la commune devra continuer à faire des choix en matière d'investissements.



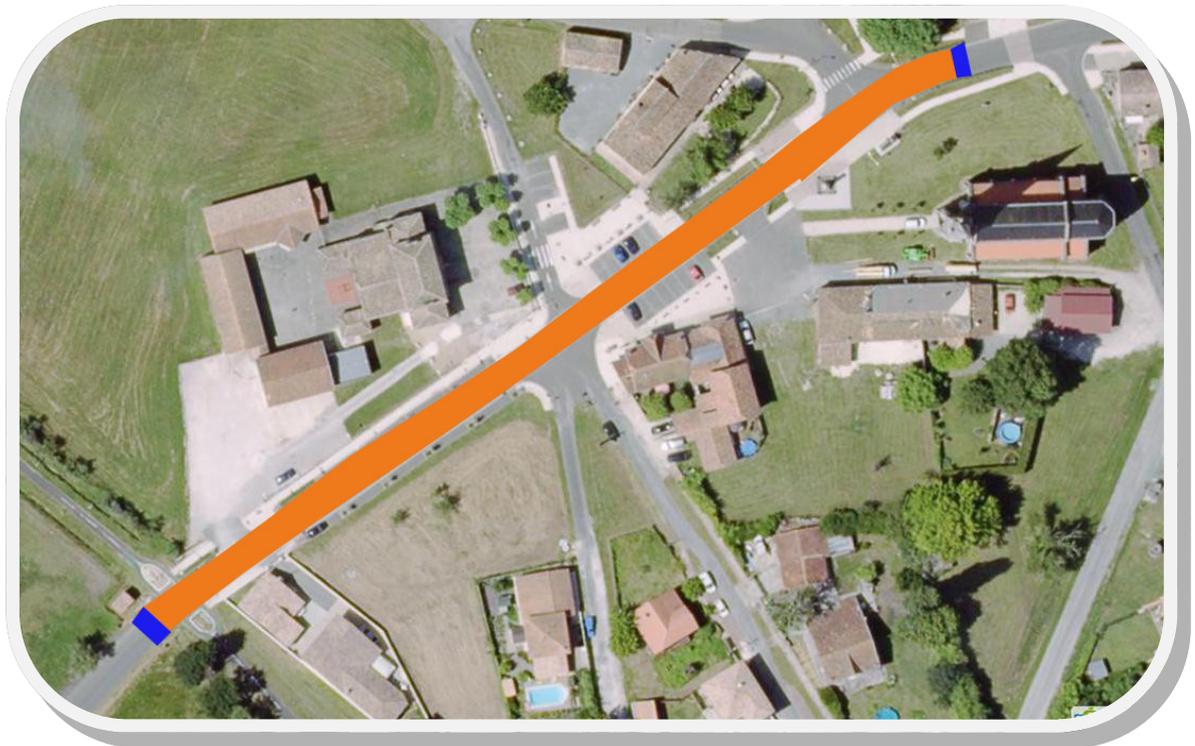
AMÉNAGEMENT SÉCURITAIRE

Suite à la délibération du conseil municipal en date du 16 juin 2015, les travaux d'aménagement sécuritaire aux abords de la mairie et du groupe scolaire commenceront en janvier 2016. Une zone limitée à 30 km/h au niveau du centre bourg, de la piste cyclable jusqu'à l'extrémité sud-est de l'église va être installée. Quatre coussins berlinois en caoutchouc seront scellés sur chaque voie de la chaussée. Cette dernière sera également élargie afin de

respecter les critères de sécurité pour être conforme aux normes en vigueur.

Ces travaux seront bien sûr accompagnés d'une signalisation horizontale et verticale appropriée.

Pour la réalisation de ces travaux, la commune a reçu une aide financière du Conseil Départemental de 3 848,00 € au titre des amendes de police.



■ zone limitée à 30 km/h

■ emplacements des coussins

EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE



Au sein de notre équipe municipale, Pierre Lahitte « Monsieur informatique » a mobilisé son énergie pour développer et équiper les cinq classes de matériel informatique.

Depuis le 1^{er} novembre, les cinq classes sont dotées de tableaux numériques, ordinateurs pour chaque enseignant, logiciels éducatifs et ordinateurs portables pour les enfants de l'école.

CARTE +

La mairie a mis en place le système Carte + pour la gestion du paiement des repas à la cantine scolaire. Depuis le 5 octobre, les enfants de l'école « badgent ». Après quelques difficultés de mise en route, les enfants ont à présent bien intégré ce mode de fonctionnement, il est à noter très peu d'erreurs.

FORÊT

Travaux réalisés en régie communale :

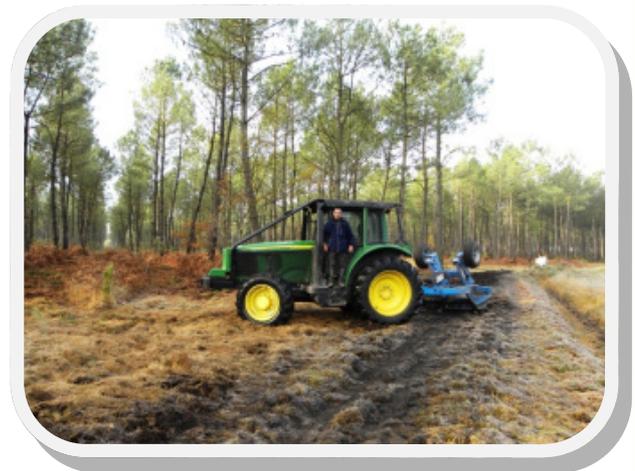
- débroussaillage des cloisonnements au rouleau landais des parcelles 3, 6, 9, 10, 22 et 10a
- nettoyage des parcelles 9, 1 et 2.

Travaux réalisés par une société extérieure :

- les accotements de la route de Saint Raphaël et de Hourton ont été nettoyés ainsi que quelques tronçons du chemin du Plecq, de la Gravette, de la route d'Issac pour une longueur de 3 000 mètres pour un montant de 1 608,00 € TTC.

Ventes de bois organisées par l'ONF :

- la parcelle 4, 5, 7A, 7B coupe de quatrième éclaircie
- la parcelle 27A coupe de deuxième éclaircie.



INCIVILITÉS : RAPPEL

Ne laissons pas notre belle forêt devenir une décharge publique ! En effet, depuis quelques temps, nous constatons de nombreux dépôts de gravats, une multitude de déchets et pollution envahissant les chemins.

Alors que nous avons la chance de vivre dans un environnement agréable, préservons la nature !

Evitons que cela ne se reproduise. Quatre personnes ont été identifiées sur les dépôts sauvages, une procédure est engagée. A l'heure actuelle, les élus sont particulièrement mobilisés et comptent sur l'écocitoyenneté de tous les Salaunais.

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Toujours plus d'enfants à l'école de Salaunes et donc plus d'enseignants : il y avait 118 enfants et 5 maîtresses le 1er septembre pour commencer cette nouvelle année scolaire ! Cela a permis de répartir les plus jeunes élèves sur deux vraies classes maternelles, les plus grands sur trois classes élémentaires. Tous se sont remis au travail et ont accueilli avec enthousiasme l'équipement en tableau numérique interactif qui a été installé dans chaque classe pendant les vacances d'automne. Cette nouvelle technologie permet une grande souplesse dans la présentation des documents (textes, images, sons) et permet aussi de modifier ou compléter ce qui est affiché. C'est un matériel pédagogique précieux que

les enseignants peuvent exploiter chaque jour.

Cette année scolaire sera particulièrement sportive ! C'est sur le thème des sports qu'auront lieu le carnaval (le 18 mars) et la fête de l'école (le 24 juin). C'est aussi pour pratiquer des activités sportives qui ne peuvent pas avoir lieu à l'école (équitation, char à voile) que les élèves de CE et CM partiront trois jours à Montalivet avec leurs enseignantes, les 25, 26 et 27 mai. Mais pour le moment, l'année 2015 s'achève et c'est le goûter de Noël et la fameuse surprise du Père Noël de Salaunes que les élèves attendent avec impatience !

La directrice,
Isabelle Bert.

LES MS / GS

Cette année, nous sommes dans la nouvelle classe de l'école. Nous sommes dans la classe des moyens/grands. Dans notre classe, nous avons une mascotte. Notre mascotte, c'est un ours en peluche qui s'appelle Calinours. Tous les jours, on s'occupe de Calinours : il faut l'habiller le matin, lui donner à manger le midi et le remettre en pyjama à la fin de la journée de classe et parfois aussi, Calinours vient s'asseoir à notre table de travail. Et puis le moment le plus attendu dans la classe c'est le vendredi soir, car Calinours part avec un élève passer le week-end chez lui et participe aux activités familiales : depuis le début de l'année, Calinours a fait de la patinette, a ramassé les champignons, a joué au bowling, a pris l'avion pour aller en Suisse.

Que d'aventures. Ensuite le lundi matin, on regarde les photos du week-end et l'enfant qui s'en est occupé nous raconte ce qu'ils ont fait ensemble.



LES CP ET CE1

Bonjour Salaunes ! Cette année, on est en CP/CE1 dans une nouvelle classe avec une nouvelle maîtresse. On fait des choses sur le thème du sport (des dessins, des activités,...). Dans la classe il y a un tableau numérique et dans la cour nous avons un nouveau panier de basket. C'est super !

Les CP commencent à apprendre à lire avec la maîtresse. Le premier livre de lecture était

« J'ai rêvé que... » et le deuxième est « Quel bazar chez Zoé ! » En ce moment, les CE1 travaillent sur le livre de « Popotka ». C'est l'histoire d'un indien qui perd son poney. La première histoire des CE1 était « Kolos et les quatre voleurs ».

A la fin de la journée, on rejoint nos animateurs pour faire des activités.

LES CE1 / CE2



Mercredi 11 novembre 2015, c'était la cérémonie du 11 novembre. Certains d'entre nous y sont allés. Nous nous sommes mis en place devant le Monument aux Morts. M. le Maire a fait un discours et les pompiers se sont mis au garde à vous. Léo a lu le nom des Salaunais morts pendant la guerre 1914-1918. Les CM ont récité un poème tous ensemble et nous, les CE, avons récité les vers du poème « Ils sont tombés » chacun notre tour. Pendant la Marseillaise, Lola et Thibaud ont hissé le drapeau de la France. Nous avons fini par un apéritif.

LES CM1 ET CM2

Le jeudi 15 octobre, nous avons participé au Cross du collège d'Hastignan. Nous nous sommes entraînés très dur pour être à la hauteur de la course. Lorsque nous sommes arrivés, nous avons été accueillis par le Principal du collège et par un professeur de sport qui nous ont distribué des casquettes et nous ont montré les vestiaires. Les garçons ont parcouru 2500 m et les filles 2100 m à travers la forêt. A la fin de la course, les organisateurs nous ont offert un goûter. Les deux gagnants de la classe ont été Philippine Leyrem et Mathis Bonneval.

Nous avons été très contents de retrouver nos anciens camarades de l'école, et de courir avec eux. Les cm1 espèrent tous pouvoir y retourner l'année prochaine.



CANTINE SCOLAIRE

Nous avons comme effectif pour l'année 2015/2016 :

- au 1er service : 61 repas (maternelles et CP)
- au second service : 58 repas (primaires).

A la rentrée des vacances de la Toussaint, nous avons eu le plaisir d'utiliser la nouvelle salle d'évolution pédagogique pour accueillir les enfants du deuxième service. Les enfants et le personnel encadrant ont trouvé une énorme différence au niveau sonore et au niveau luminosité. Tout le monde est très content de cette nouvelle salle qui permet de prendre les repas dans de meilleures conditions.

Pendant ce temps cantine, les animateurs ont une grande importance dans la surveillance des enfants. Ils doivent pallier certaines attitudes insouciantes voire intentionnelles (pieds sur les chaises, gaspillage, non-respect du

ATELIERS D'ÉTAPE

Dans le cadre des ateliers d'ÉTAPE, les enfants de Salaunes découvrent diverses activités favorisant la découverte de nouvelles pratiques culturelles, sportives et scientifiques.

Ces ateliers sont coordonnés par les Francas de Gironde et animés par des animateurs Francas, des intervenants qualifiés du territoire et d'associations locales.

Ainsi, sur le cycle 2, (du 2 novembre au 18 décembre 2015), les enfants de classes élémentaires peuvent découvrir différentes pratiques sportives, s'initier à la capoeira, participer au yoga (de la tête aux orteils), expérimenter la « cup song » sur l'atelier découverte musicale, jouer avec les chiffres au bridge, s'initier à la marche nordique en apprenant à marcher avec des bâtons. Ils découvrent aussi des peintres et artistes sur l'atelier art plastique et réalisent des créations au travers de forme et de volume.



matériel,...) Veillons tous à prendre soin de ce nouvel espace !

Nous terminons l'année par notre repas de fin d'année :

- Jus de fruits et leurs crackers
- Verrine de légumes du soleil
- Moelleux de dinde farcis aux cèpes
- Christmas star
- Fromage
- Douceur arc-en-ciel

Et bien sûr la petite surprise en chocolat.

Nous rappelons aux parents que le menu de la semaine est affiché au péricolaire, à l'entrée de l'école, à la cantine et également sur le site Internet de la mairie.

Tout le personnel du restaurant scolaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Isabelle Duvignère.

Des ateliers origami sont aussi mis en place et un nouvel atelier a fait son entrée : le pilotage de drones.

Du côté des classes maternelles, un nouvel atelier a vu le jour : le yoga. Les petits participent chaque semaine à cette discipline basée sur la détente, les postures et la relaxation.



Ils participent également à des ateliers créatifs, à l'expression corporelle, chantent des comptines et des chants, écoutent des histoires contées et participent à différents petits jeux.

Entre découverte, initiation et amusement, toute l'équipe pédagogique s'attache à faire des ateliers d'ÉTAPE des moments de partage, d'échange et de convivialité.

Les Francas.

APE LES ENFANTS DE SALAUNES



L'APE a fait sa rentrée toujours aussi motivée : en effet nous sommes heureuses de compter parmi nous de nouveaux volontaires dont deux papas.

Cette année, le projet est ambitieux : financer en partie une classe transplantée ! Les classes de CE et CM partiront à Vendays-Montalivet les 25, 26 et 27 mai 2016. Des activités sportives sont au programme telles que char à voile, équitation, chasse aux trésors,...

L'APE participera également aux sorties scolaires des classes de maternelle et de CP.

→ **le vide-grenier du 29 novembre** : dans la convivialité et la bonne humeur, le vide-grenier s'est bien passé avec plus d'une centaine de participants ;

→ **la vente de Noël** : à partir des dessins des enfants de l'école sur le thème du sport, nous avons réalisé des sacs de course qui se sont vendus comme des petits pains ;

→ **le goûter de Noël** : cette année encore, l'APE a offert aux petits et aux grands, le traditionnel petit-déjeuner de Noël. Le Père Noël est venu les bras chargés de cadeaux à la grande joie des enfants. Nous remercions l'association Au fil des Ans qui a remis comme chaque année des sucreries aux enfants ;



→ **le loto du 24 janvier 2016** : nous sommes en pleine préparation du premier loto de l'APE. Grâce à la générosité des professionnels et des commerçants de proximité la liste des lots est conséquente : télé, tablette Samsung, 20m² de parquet, soin spa, babyfoot, drone; shooting photo pour une famille... Une surprise sera offerte à chaque enfant participant. N'hésitez pas à mobiliser les papis, mamies, cousins... ;

→ **le carnaval du 18 mars 2016** : sur le thème du sport, nous organiserons le repas qui suit le carnaval. Vous serez tous les bienvenus pour ce dîner qui se veut un moment de partage entre Salaunais ;

→ **Pâques le 27 mars 2016** : la chasse aux œufs aura lieu le dimanche de Pâques : trois parcours seront mis en place selon l'âge des enfants et chacun repartira avec ses chocolats. Cette matinée se clôturera par le verre de l'amitié.



L'APE, « l'association des parents qui déchirent » vous remercient de votre soutien et de votre participation à nos différentes manifestations. N'hésitez pas à nous contacter par mail : ape.salaunes@gmail.com ou à consulter notre page Facebook « APE les enfants de Salaunes ». On compte sur vous.

En espérant vous retrouver toujours plus nombreux, l'APE vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année.

La présidente,
Véronique Descoms.

LA VIE DU CENTRE DE SECOURS

Engagement : le caporal-chef Lucas Philippe, ancien pompier militaire dans les unités de la Sécurité Civile vient de nous rejoindre, ce qui porte le nombre de pompiers volontaires du centre de secours à 29 hommes et 2 femmes.

L'effectif se compose d'un capitaine, sept adjudants chefs, cinq sergents chefs, quatre sergents, sept caporaux et sept sapeurs.

Qui sont ces pompiers volontaires ?

- 8 d'entre eux sont agents de sécurité et pompiers en entreprise
- 2 sont pompiers professionnels
- 2 sont en milieu hospitalier (une infirmière et une aide-soignante)
- 9 sont employés dans les collectivités ou à la métropole
- 4 sont dans le milieu aéronautique
- 6 font partie de diverses petites entreprises.

Comme vous le constatez, bon nombre de professions sont représentées au sein du centre de secours.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour nous apporter à votre tour vos connaissances professionnelles et en retour vous recevrez des formations à la lutte contre les incendies et au secours à personnes, ce qui vous permettra d'acquérir une expérience qui pourra vous être utile autant dans votre vie professionnelle que familiale. Avec l'ancienneté, il y a possibilité d'obtenir le permis poids lourd ce qui vous permettra de suivre les formations en conduite urbaine et en tout terrain en milieu forestier.

Certes, cela fait beaucoup de journées de stages mais toutes ces formations sont programmées bien à l'avance sur toute l'année et vous avez jusqu'à trois ans pour acquérir toutes ces qualifications.

Comme nous l'avons déjà écrit dans les numéros précédents, nous sommes toujours à la recherche de pompiers volontaires avec, dans

l'idéal, de la disponibilité en semaine mais aussi le soir et le week-end bien sûr. Mais le mieux, c'est de venir nous rencontrer à la caserne ou de prendre contact avec nous au 05 57 97 01 66 ou au 06 85 82 80 33.

Pompier volontaire, pourquoi pas vous !

Changement de grades : le sapeur 1ère classe Matthieu Lambert est promu caporal, les adjudants Bernard Bonneval, Franck Desbats et Cédric Girons sont nommés adjudants chefs.

Formation : le sapeur Patrice Labasque a obtenu ses deux modules de secourisme et le 1ère classe Romain Nicolas la partie secours routier ce qui leur permet d'intervenir à l'ambulance.

Activité opérationnelle : comme je vous l'écrivais dans le bulletin de juillet, nous avons effectué 266 interventions en 2014 et, à ce jour, nous avons dépassé ce chiffre dû à un nombre important de feux de forêt cet été et une activité opérationnelle soutenue en juillet et septembre.

Je profite de cet article pour renouveler tous mes remerciements à une grande partie de l'effectif du centre de secours pour leur disponibilité et leur implication lors des feux de forêt dont celui de Saint-Jean-d'Illac qui a duré plusieurs jours et a mené à bien toutes les autres interventions.

Matériel : la caserne s'est vue dotée d'une Voiture de Liaison Hors Route (VLHR) de type 4x4 Land Rover. Avec l'arrivée de ce véhicule qui vient en remplacement de l'ancienne Land Rover, nous avons vraiment un parc de véhicules de très bonne qualité pour réaliser au mieux nos interventions.



Le chef de centre,
Capitaine Xavier Reynaldo.

USS GYM

L'année 2015 se termine. Après notre traditionnelle sortie vélo clôturant la saison fin juin, notre section a repris ses activités le jeudi 17 septembre dernier.



Les cours d'une heure tous les jeudis de 19h00 à 20h00 sont assurés par notre fidèle professeur Yvette. Il s'agit d'une gymnastique d'entretien (abdos, fessiers, cardio) accessible à tout le monde. Pour celles et ceux qui hésitent encore à nous rejoindre, je vous propose de venir un soir pendant la séance afin de voir son déroulement (sans engagement de votre part). Nous prenons les adhésions en cours d'année.

Comme tous les ans, nous arrêtons les cours pendant les fêtes de fin d'année avec une reprise le jeudi 7 janvier 2016.

La section Gym vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes et une très bonne année 2016.

La présidente,
Sylvette Castagneau.

CHORALE LES COPAINS D'ACCORD

Comme chaque année la chorale « les Copains d'Accord » a repris ses répétitions dans la petite salle de la Garenne. Chacune d'elles, placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, permet à tous ses membres de s'exprimer et à l'ensemble de progresser grâce à une pratique vocale adaptée.

Elle s'est à nouveau développée grâce à la venue de nouveaux membres résidents de Saint-Médard-en-Jalles ce qui lui a permis d'équilibrer les groupes qui la constitue : 10 sopranos , 15 altos, 5 ténors et 5 basses.

Son répertoire prolonge celui amorcé l'an passé sur des chansons autour des prénoms avec des chansons d'Hervé Cristiani, des Rita Mitsouko ou encore de Goldman/ Hallyday.

Plusieurs manifestations sont bien sûr prévues pour l'année 2016 notamment pour la Fête du Printemps, un concert en commun avec la chorale de Lacanau (nous ne désespérons

pas) sans oublier la Fête de la Musique qui se déroulera le 25 juin.



Dans l'attente de vous retrouver bientôt, nous vous souhaitons à toutes et tous d'heureuses fêtes de fin d'année.

Le président,
François Guillou-Kerédan.

COMITÉ DES FÊTES

Depuis douze ans maintenant, le premier week-end du mois d'octobre est un moment très attendu par tous les habitués de la Foire du Terroir de Salaunes.

Cette année, les 3 et 4 octobre furent deux jours de rencontre qui ont fait déplacer un maximum de monde.



La traditionnelle inauguration en compagnie des élus locaux et de tous les amoureux du terroir donna le top départ.

Après une visite dans les allées de la foire et la découverte de stands très différents les uns des autres, les discours ainsi que le vin d'honneur ont permis un grand moment d'échange entre toutes les personnes présentes autour de la table de l'amitié.

La sélection de qualité effectuée par les organisateurs, vous a permis d'apprécier les nombreux produits qui font la réputation de notre manifestation.



Malgré une météo relativement maussade nous avons pu constater la fidélité du public pendant ces deux jours.

Les différentes animations proposées par le comité des fêtes, telles que le village des métiers, le musée du terroir, le carrousel, la rando VTT, la messe, ainsi que beaucoup d'autres, ont offert à tous les visiteurs un grand moment de détente, et la possibilité de redécouvrir notre campagne.

La réussite de notre belle foire du terroir ne serait pas possible sans l'implication totale de tous les membres du comité des fêtes de Salaunes, ainsi que le soutien des services communaux et de tous les sympathisants de notre association.

La volonté de chacun permet la réussite de tous.

Merci et bonnes fêtes de fin d'année.

Le président,
Patrick Vignaux.



ACCA

Avant de commencer cet article, je voudrais avoir une pensée particulière pour notre ami Jean-Paul qui nous a quitté bien trop tôt. Attaché à la commune, toujours prêt à rendre service, il aimait se retrouver entre amis. Bon chasseur, il connaissait bien la forêt et ses recoins. A toute sa famille, l'ACCA se joint à moi pour vous présenter nos sincères condoléances.

Intersaison : des cultures pour le gibier ont été réalisées ou entretenues et comme chaque année durant l'été, nous avons réhabilité une lagune, nombreuses sur la commune. Cela fait notre huitième réalisation, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Gironde. Le but est de valoriser les zones humides sur notre territoire et favoriser la faune et la flore locale. Merci aux bénévoles pour les travaux réalisés. Si vous êtes intéressés pour participer, n'hésitez pas à nous contacter, il est toujours agréable de partager un moment de nature.



Côté chasse : le 13 septembre, l'ouverture est arrivée ! Chiens et chasseurs se sont réjouis de se retrouver pour leur passion commune. Lièvres et faisans sont au rendez-vous, mais pas faciles à chasser pour autant. Quant aux sangliers de plus en plus présents au vu des dégâts occasionnés notamment aux cultures et autour des maisons, il nous a pourtant été difficile de les localiser en raison d'un début de saison chaud et sec. La migration s'amorce difficilement avec un peu de retard, preuve d'un dérèglement climatique annoncé. Peut-être avez-vous vu

passer au dessus de notre commune quelques vols de grues cendrées ou d'oies sauvages en direction du sud et en quête du soleil ?

Espérons toutefois que cela reste, malgré tout, une belle saison cynégétique.



©Pierre Petit

Côté travaux : la construction de la cabane de chasse est à l'arrêt. Les murs sont montés mais faute de budget et de subventions, nous ne pouvons plus poursuivre, hélas ! Ce projet s'inscrit pourtant dans une réglementation sanitaire, aux normes strictes, que nous ne pouvons ignorer. Nous sommes donc en quête de bonnes volontés et continuons à travailler sur le sujet. Professionnels, artisans ou bénévoles, si vous voulez contribuer à votre façon à la réalisation de cette cabane de chasse, contactez-nous.

Pour finir, le stand de la chasse et de la nature était présent lors de la Foire du Terroir et a suscité l'intérêt des petits et des grands. Merci aux bénévoles pour leur dévouement et l'envie de partager notre passion.

Le bureau de l'ACCA se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année. Portez-vous bien !

Le président,
Jacques Laborde.

BIBLIOTHÈQUE



inscrites.

Ouverte depuis plus d'un an et demi maintenant, nous comptons une petite quarantaine de familles inscrites. Depuis la rentrée de septembre, les emprunts de livres enfants ont considérablement augmenté grâce à l'accueil des cinq classes de l'école. Les enfants viennent le mardi et jeudi après-midi par petits groupes. Ils peuvent consulter, emprunter des livres et les emporter dans leur foyer : albums, romans, BD, documentaires ... Une ou plusieurs bibliothécaires les aident dans leur recherche ou répondent à leurs questions. Certains de ces enfants viennent également avec leurs parents aux heures d'ouverture au public.

Nous souhaiterions recevoir plus d'adultes, même si nos inscrits restent fidèles et viennent emprunter régulièrement. La bibliothèque a acheté de nouveaux ouvrages adultes (rentrée littéraire) et enfants.



Vous êtes toujours les bienvenus pour nous proposer des désirs personnels de lecture.

Depuis septembre également, c'est avec un grand plaisir que nous avons accueilli deux nouvelles bénévoles venues rejoindre l'équipe

AU FIL DES ANS

Après les vacances, les repas mensuels reprennent toujours appréciés grâce aux idées des membres du bureau et à leur bonne volonté.

La rencontre intergénérationnelle lors du petit-déjeuner de Noël offert par l'APE entre « petits » et « grands » a permis un échange chaleureux. Comme chaque année, nous avons remis à chaque enfant des friandises de Noël. Ce jour-là, comme les enfants, nous attendions avec impatience l'arrivée du Père Noël.

existante : Sandy Amiel, actuellement en formation CBPT à Bordeaux, et Sandrine Dubos. Nous sommes désormais huit bénévoles à assurer les permanences à tour de rôle.

Au cours du premier semestre 2016, notre bibliothèque va intégrer le réseau « Lecture publique » de la Communauté de Communes Médullienne. Tous les lecteurs inscrits à Saunès bénéficieront ainsi d'un vaste choix d'ouvrages, c'est-à-dire de tous les ouvrages existant sur toutes les bibliothèques du réseau. Cette organisation est en train de se mettre en place avec une formation informatique à l'installation d'un nouveau logiciel qu'utiliseront les bibliothèques des communes concernées.



Nos horaires pour l'accueil du public restent sensiblement les mêmes : le mardi de 14h00 à 16h30, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 10h00 à 12h00. La bibliothèque sera fermée du 20 décembre au 3 janvier 2016.

Toute l'équipe vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bonne fin d'année à tous

Le président,

Michel Tetelin.



PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Durant 18 mois, le secteur Sud de la commune va subir une modification importante. En effet, sur notre territoire communal, l'implantation d'une centrale photovoltaïque sera réalisée.

Ce projet, à l'étude depuis 2007, s'est enfin concrétisé avec la société Solaire Direct. Toutes les autorisations ont été obtenues pour réaliser ce parc et les premiers travaux ont débuté le 15 décembre 2015.

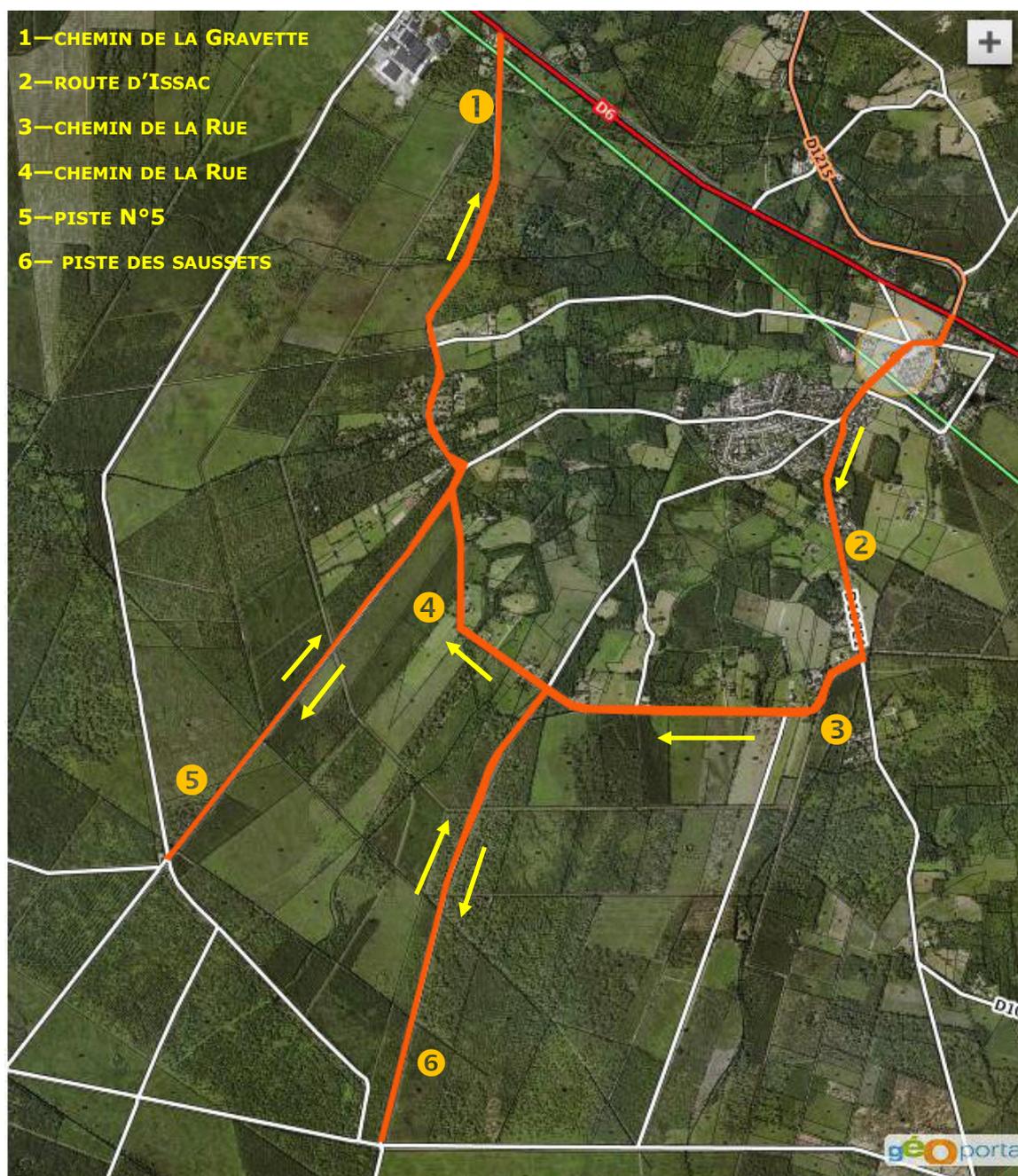
Notre forêt relevant du régime forestier géré par l'ONF, la commune a passé une convention groupée de vente et d'exploitation de

bois. La surface à traiter est d'environ 135 hectares et produira 30 000 m³ de bois (volume estimé) à exploiter dans le courant du premier trimestre 2016.

Par conséquent, de nombreux camions vont circuler sur nos routes communales pour évacuer le bois.

Afin d'assurer la sécurité des différents usagers, il est impératif de mettre en place un plan de circulation adapté à la situation avec, notamment, la mise en sens unique de circulation des chemins de la Rue et de la Gravette.

PLAN DE CIRCULATION DES CAMIONS



ETAT CIVIL

Naissance

Rémi BESTAVEN le 18 juillet 2015

Chloé GIRONIS le 26 novembre 2015

MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Niveau ARGENT

M. Michel MOTTET, agent de maîtrise principal.

Niveau GRAND OR

M. Michel CARRERE, informaticien.

AAPAM (Association pour Aider, Prévenir, Accompagner en Médoc)

Si la réunion du 29 septembre animée par Florence Viroleau présentant les activités sur le thème « Bien vivre » n'a pas suscité autant d'intérêt que prévu, sachez qu'un autre thème sera proposé : « Contre les risques d'arnaques à domicile ». La population étant déjà confrontée à ces problèmes de délinquance, une réunion d'information « tout public » sera organisée le mardi 9 février 2016 à 14h30, salle polyvalente La Garenne.

LE FARFADET

Changement de propriétaire ! Réouverture du restaurant Le Farfadet.

Venez découvrir notre cuisine élaborée avec des produits frais et de saison. Nous vous accueillerons dans un cadre calme au centre de Salaunes grâce à nos deux salles différentes où nous pouvons accueillir toutes vos réceptions, mariages, anniversaires, réunions,... N'hésitez pas à vous renseigner au restaurant. A très vite au Farfadet !

Le gérant.



LES JARDINS DE PETITE LANDE



« Nouveaux Arrivants ».

Ce trophée représente une véritable consécration pour son lauréat, récompensant un projet solide inscrit dans une démarche durable et de qualité. Toutes nos félicitations à David.

Par l'intermédiaire de son dispositif CREAG 33 créée en 2008, le Conseil Départemental de la Gironde souhaite aider et mettre en avant des entreprises agricoles innovantes et génératrices de lien social dans le tissu économique local. Ce dispositif permet de valoriser des projets en apportant un appui financier aux investissements supportés par les entreprises.

Cette année, David Largeteau, maraîcher bio installé sur notre commune, a reçu de M. Dominique Fédieu, Conseiller Départemental pour le canton Le Sud-Médoc et Président de la commission agriculture, mer et forêt, le trophée de la catégorie

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale sera fermée du lundi 11 janvier au vendredi 22 janvier 2016 inclus. Le courrier en instance sera, comme habituellement, distribué aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

CABINE TÉLÉPHONIQUE

Dans le cadre de l'abrogation du service universel publiphonie, la société Orange nous informe de la future suppression de la cabine téléphonique située place de l'église. Cette suppression interviendra au maximum avant le 31 décembre 2017.

11 NOVEMBRE

Cette année, la commémoration du 11 novembre s'est déroulée par une agréable matinée ensoleillée.

Les Salaunaises et les Salaunais, les pompiers et les militaires en tenue ainsi que les enfants de l'école accompagnés par le corps enseignant se sont rassemblés nombreux autour du Monument aux Morts pour célébrer l'armistice.

Après la levée des couleurs par les enfants, les dépôts de gerbes et la lecture du discours de M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État chargé des Anciens combattants et de la mémoire, par M. le Maire, c'est avec une vive émotion que nous avons écouté l'énoncé des victimes de la Grande Guerre habitant Salaunes et le poème prononcé par les écoliers toujours aussi motivés par cet événement et par le devoir de mémoire.

Un autre temps fort de cette célébration : l'exposition illustrant cette journée, essentiellement réalisée par les élèves de l'école, les enseignantes et M. Bert, a captivé l'assemblée de nombreux participants.

Le verre de l'amitié offert par la municipalité a clos cette belle cérémonie.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- > **16 janvier 2016 : vœux du maire**
- > **24 janvier 2016 : loto organisée par l'Association des Parents d'Elèves**
- > **7 février 2016 : repas des Aînés organisé par le CCAS**
- > **18 mars 2016 : repas de carnaval organisé par l'Association des Parents d'élèves Les Enfants de Salaunes**
- > **27 mars 2016 : chasse aux œufs organisée par l'Association des Parents d'élèves Les Enfants de Salaunes**
- > **9 et 10 avril 2016 : Fête du Printemps organisée par le Comité des Fêtes**
- > **11 juin 2016 : Fête portugaise organisée par l'USS Foot**
- > **24 juin 2016 : Fête de l'école**
- > **25 juin 2016 : Fête de la musique organisée par la chorale Les Copains d'Accord**

INAUGURATION DU COURTIU DES MATRUQUES

C'est en présence d'Alain Rousset, Président de la Région, de Christophe Duprat, Maire de Saint-Aubin-de-Médoc, Régis Ribereau-Gayon, président du Conservatoire des Races d'Aquitaine, Jean-Marie Castagneau, Maire de Salaunes et de nombreux élus que l'inauguration de la Bergerie des Matruques a eu lieu le dimanche 11 octobre 2015.

Le cortiou (bergerie) est construit sur un site forestier de 800 hectares répartis sur trois communes : Saint-Aubin-de-Médoc, Avensan et Salaunes.



L'objectif étant de préserver les races d'Aquitaine, Jean-Michel, le berger, gère un troupeau de 400 moutons qui se nourrissent dans les sous-bois tout en assurant le nettoyage naturel permettant ainsi la prévention des incendies de



forêt.

Dans l'attente de la prochaine transhumance vers le bassin d'Arcachon au printemps prochain, Jean-Michel accueillera les scolaires pour les initier à son métier, à la tonte des moutons, la sauvegarde des races locales et la protection du patrimoine.

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE

Suite aux attentats du vendredi 13 novembre, les enfants de l'école, les enseignantes, les parents d'élèves, les présidents d'associations, le personnel communal et les élus de la commune se sont rassemblés devant la mairie.

Sous les drapeaux en berne et après le discours de M. le Maire, nous avons à la demande de M. le Président de la République, tous ensemble, respecté une minute de silence à la mémoire des victimes.

Le père Zambo a célébré une messe à Castelnau-de-Médoc afin de se recueillir en

hommage aux nombreuses victimes de ces attentats.



ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les 6 et 13 décembre 2015 ont eu lieu les élections régionales pour la nouvelle région Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin. M. Alain Rousset a obtenu la majorité des voix.

LE 5 AVRIL 2016, LA TNT PASSE À LA HAUTE DÉFINITION. ETES-VOUS PRÊTS ?

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, la norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) va évoluer sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires.

Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent alors s'assurer que leur téléviseur est compatible HD.

Comment vérifier si son téléviseur est prêt pour le 5 avril ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD.

Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril :

	• Vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD » (norme MPEG-4).	ou		• Vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en vous plaçant soit sur la chaîne 7, soit sur la chaîne 57.
---	--	----	--	--

Si ce n'est pas le cas, l'achat d'un équipement compatible est à anticiper afin d'éviter toute rupture d'approvisionnement dans les magasins les semaines précédant le 5 avril.

Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). Une charte a été signée avec de nombreux revendeurs de matériels : n'hésitez pas à leur demander conseil ! La liste de ces revendeurs agréés est disponible sur le site recevoirlatnt.fr.

Le 5 avril, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD

Le passage à la TNT HD engendrera une réorganisation des bouquets des chaînes dans la nuit du 4 au 5 avril. Les téléspectateurs dont le téléviseur est relié à une antenne râteau devront par conséquent lancer une recherche et mémorisation des chaînes à partir de la télécommande de leur téléviseur ou de leur adaptateur, le cas échéant.

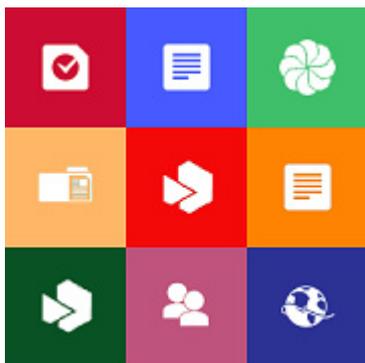
Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur

Deux types d'aides sont prévus :

- L'aide à l'équipement TNT HD : il s'agit d'une aide financière de 25 euros disponible dès maintenant, pour les téléspectateurs dégrevés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau ;
- L'assistance de proximité : C'est une intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste, pour la mise en service de l'équipement TNT HD. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80 %. Cette aide est disponible à partir de début 2016 en appelant le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Retrouvez toutes les informations sur le passage à la TNT HD sur le site www.recevoirlatnt.fr, ou en appelant le **0970 818 818** (du lundi au vendredi de 8h à 19h - prix d'un appel local).

UN NOUVEAU SERVICE NUMÉRIQUE POUR VOTRE COMMUNE : SERVICES PUBLICS 33



Cela ne vous a pas échappé, dans le monde du service public, l'heure est à la simplification des relations entre les citoyens et l'administration et à la modernisation de cette dernière au moyen des canaux numériques. L'accent est mis sur la dématérialisation des documents administratifs et la mutualisation des procédures.

Dans la lignée de cette démarche, votre commune elle aussi se modernise et vous simplifie la vie en vous proposant les **Services publics 33**.

De nombreux services en ligne sont disponibles mais ne sont pas facilement accessibles. Il faut souvent 5 à 6 clics avant d'accéder au service recherché.

Avec **Services publics 33**, vous avez accès, en un seul lien, à de multiples démarches administratives qui peuvent être effectuées sur Internet. Ce service s'adresse aux particuliers comme aux professionnels et aux associations.

Grâce aux rubriques de **Services publics 33**, accédez aux services de la Caf, de Pôle Emploi, du département, de l'Assurance maladie, de paiement en ligne... ; ainsi qu'à des démarches relatives à la gestion des entreprises et des associations.

Vous pouvez également y trouver des services spécifiques à votre commune : faire une demande d'acte d'état civil, d'inscription sur les listes électorales, de recensement obligatoire, déclarer un changement de coordonnées.

Le plus simple est de le découvrir, rendez-vous sur notre site Internet : **www.mairie-salaunes.fr**.

Vous estimez qu'un service utile au plus grand nombre mériterait de figurer sur la plate-forme ?

Signalez-le à Gironde Numérique en proposant l'ajout d'un nouveau lien : **servicespublics33@girondenumerique.fr**.

TRANSGIRONDE

Horaires d'hiver valides du 31/08/2015 au 01/07/2016

Aller : SALAUNES / BORDEAUX

SALAUNES - Bourg	06:07	06:52	07:52	09:52	12:52	17:52	18:52	18:52	12:52	17:37	18:37
ST MEDARD - Picot	06:16	07:01	08:01	10:01	13:01	18:01	19:01	19:01	13:01	17:46	18:46
ST MEDARD - Gare Routière	06:18	07:03	08:03	10:03	13:03	18:03	19:03	19:03	13:03	17:48	18:48
ST MEDARD - Centre Commercial	06:22	07:07	08:07	10:07	13:07	18:07	19:07	19:07	13:07	17:52	18:52
LE HAILLAN - Mairie	06:26	07:11	08:11	10:11	13:11	18:11	19:11	19:11	13:11	17:56	18:56
EYSINES - Coubertin	06:31	07:16	08:16	10:16	13:16	18:16	19:16	19:16	13:16	18:01	19:01
MERIGNAC - Capeyron	06:35	07:20	08:20	10:20	13:20	18:20	19:20	19:20	13:20	18:05	19:05
MERIGNAC - Centre Tram	06:45	07:30	08:30	10:30	13:30	18:30	19:30	19:30	13:30	18:15	19:15
BORDEAUX - Hôp. Pellegrin Maurian	06:55	07:40	08:40	10:40	13:40	18:40	19:40	19:40	13:40	18:25	19:25
BORDEAUX - Bibliothèque	06:57	07:42	08:42	10:42	13:42	18:42	19:42	19:42	13:42	18:27	19:27
BORDEAUX - Pl. de la Victoire	07:05	07:50	08:50	10:50	13:50	18:50	19:50	19:50	13:50	18:35	19:35
BORDEAUX - Gare St Jean	07:15	08:00	09:00	11:00	14:00	19:00	20:00	20:00	14:00	18:45	19:45
<i>Correspondance avec le TGV à destination de Paris</i>	07:28	08:24	09:18	11:18	14:23	19:18	20:18	20:18		19:18	20:18

Retour : BORDEAUX / SALAUNES

Point d'arrêt	Immjvs-	Immjvs-	Immjv-	Immjv--	Immjvs-	Immjv-	----df	----df	----df
<i>Correspondance avec le TGV en provenance de Paris</i>	09:36	11:51	15:51		17:51	18:47			17:51
BORDEAUX - Gare St Jean	09:45	12:45	16:30	17:15	18:15	19:45	09:45	12:45	18:15
BORDEAUX - Pl. de la Victoire	09:55	12:55	16:40	17:25	18:25	19:55	09:55	12:55	18:25
BORDEAUX - Bibliothèque	10:00	13:00	16:45	17:30	18:30	20:00	10:00	13:00	18:30
BORDEAUX - Hôp. Pellegrin Maurian	10:10	13:10	16:55	17:40	18:40	20:10	10:10	13:10	18:40
MERIGNAC - Centre Tram	10:20	13:20	17:05	17:50	18:50	20:20	10:20	13:20	18:50
MERIGNAC - Capeyron	10:24	13:24	17:09	17:54	18:54	20:24	10:24	13:24	18:54
EYSINES - Coubertin	10:29	13:29	17:14	17:59	18:59	20:29	10:29	13:29	18:59
LE HAILLAN - Mairie	10:34	13:34	17:19	18:04	19:04	20:34	10:34	13:34	19:04
ST MEDARD - Centre Commercial	10:38	13:38	17:23	18:08	19:08	20:38	10:38	13:38	19:08
ST MEDARD - Gare Routière	10:42	13:42	17:27	18:12	19:12	20:42	10:42	13:42	19:12
ST MEDARD - Picot	10:44	13:44	17:29	18:14	19:14	20:44	10:44	13:44	19:14
SALAUNES - Bourg	10:53	13:53	17:38	18:23	19:23	20:53	10:53	13:53	19:23

MAIRIE

Ouvert au public du lundi au vendredi:
9H00—12H00 / 14H00—17H00
Katleen Echegaray
Léonie Paquet
Christelle Girardin

Tél : 05 56 58 58 73
Fax : 05 57 88 97 18
mail : secretariat@mairie-salaunes.fr
Site internet : www.mairie-salaunes.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi :
9H00—12H00 / 14H00—17H00
Levée du courrier
⇒en semaine : 12h00
⇒le samedi : 11H00

05 56 58 58 60

D.F.C.I

Président : Daniel Hostein

05 56 58 58 73

NUMÉROS UTILES

POMPIERS

Urgences 24h/24h
Administratif
Depuis un portable

18
05 57 97 01 66
112

SAMU

CENTRE ANTIPOISON

15
05 56 96 40 80

GENDARMERIE

Urgence
Brigade de Castelnau

17
05 57 88 60 40

CULTE :

Maison paroissiale
Contact : Mme Gomes

05 56 28 21 74
05 56 58 50 64

TAXI (conventionné CPAM) :

Angel Hardy

06 08 34 72 56

ASSOCIATIONS SALAUNAISES

COMITÉ DES FÊTES

Président : Patrick Vignaux

05.56.58.54.04
06.81.05.26.40

Secrétaire : Michel Girons

06 20 10 23 93

LES COPAINS D'ACCORD

Président : François Guillou-
Keredan

05.56.58.56.55

Secrétaire Hervé Durand

05.56.58.57.79

USS UNION SPORTIVE SALAUNAISE

Président: Jean-Marie Castagneau

05.56.58.57.33

Secrétaire: Martine Marie-Magdeleine

05.56.58.52.36

Section football : Cyril Reynaldo

06.98.22.15.84

Section gym : Sylvette Castagneau

05.56.58.57.33

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Président: Cédric Girons

05 56 69 09 67

Secrétaire : Virginie Girons

05 56 69 09 67

ACCA CHASSEURS

Président : Jacques Laborde

05.56.58.55.54

Secrétaire : Didier Bestaven

06.89.69.05.65

APE LES ENFANTS DE SALAUNES

Présidente : Véronique Descoms

05 56 42 78 04

Secrétaire : Stéphanie Courpotin

06 73 77 37 61

06 86 55 33 41

AU FIL DES ANS

Président : Michel Tételin

05.56.58.52.42

Secrétaire : Colette Grincourt

05.56.58.58.26

BIBLIOTHÈQUE

06 17 74 18 64

ANNUAIRES DES COMMERÇANTS, ARTISANS ET PROFESSIONS LIBÉRALES DE LA COMMUNE

SERVICES DE SANTÉ

Médecin généraliste	Dr Emeline Khov	2, chemin de la Gare	06 52 15 39 59
Masseur kinésithérapeute	M. Aurélien Fromm	10, place de l'église	06 83 53 14 80 aurelien-fromm@hotmail.fr
Infirmière	Mme Corine Chancogne	10, place de l'église	06 15 06 41 29
Ostéopathe	Mme Mylène Fauque	10, place de l'église	06 22 75 08 83 osteopathe_m.fauque@outlook.com http://osteopathe.fauque.free.fr
Psycho praticien — Energétique traditionnelle chinoise et japonaise	Mme Séverine Camus	10, place de l'église	06 42 62 31 61

COMMERCES

Alimentation générale	Chez M&G	12, place de l'église	05 56 42 38 55
Maraîchage biologique	Les jardins de Petite Lande	Route d'Issac	06 06 78 16 83 lesjardinsdepetitelande@orange.fr
Salon de coiffure	C'dans l'Hair	2, chemin de la Gare	05 57 22 95 76 cdanslhair33@gmail.com www.facebook.com/cdanslairsalaunes

ARTISANS

Travaux forestiers	Entreprise Daniel Hostein	6, chemin de la Rue	05 56 58 51 31 / 06 07 71 27 06 danielhostein@wanadoo.fr
Menuiserie - Charpente	DG Bois	4, chemin de la Gare	05 56 58 28 45 / 06 78 83 50 63 gomes-david@orange.fr
Couverture—Zinguerie Isolation (RGE) - Bardage— Terrasse bois—Neuf et rénovation	SARL Malardier	14, rue des Acacias	06 43 15 33 94 / 05 56 96 06 52 a.malardier@yahoo.fr www.malardiercouverturezinguerie.fr

DIVERS

Cours de yoga	Yoga Atman	12, chemin du Plecq	06 42 42 96 66 / 07 60 74 51 91 yogatman@yahoo.fr http://christel13160.wix.com/yoga-atman
---------------	-------------------	---------------------	--

Rappel : pour paraître dans cet annuaire, les commerçants, artisans et professions libérales exerçant sur la commune doivent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie ou par email : secretariat@mairie-salaunes.fr.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

	Castelnau de Médoc		Le Porge	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi		14h—18h	8h—12 h	
Mardi	8h—12h			14h—18h
Mercredi		14h—18h	8h—12h	
Jeudi	8h—12h			14 h –18 h
Vendredi		14h—18h	8 h –12h	
Samedi	8h—12h	14h—18h	8h—12h	14h—18h
Dimanche	8h—12h		8h—12 h	